

## Sortie de plus de 48h sdre

Par Alexis39170, le 30/05/2017 à 11:05

Bonjour,

Je suis hospitalisé en SDRE et je bénéficie de sorties thérapeutiques de moins de 48h. J'aurais voulu savoir quelles sont les modalités pour pouvoir obtenir une sortie plus longue (de 4-5 jours)